

LES VÉTÉRINAIRES INVESTISSENT LE CHAMP DE L'ÉCONOMIE RURALE SOUS LE DIRECTOIRE (1795-1799) – LES EXPÉRIENCES DE FRANÇOIS-HILAIRE GILBERT À SCEAUX

VETERINARIANS ENTER THE FIELD OF RURAL ECONOMICS DURING “THE DIRECTOIRE PERIOD (1795-1799)” - FRANÇOIS-HILAIRE GILBERT'S EXPERIMENTS AT SCEAUX

Par Serge-Georges ROSOLEN¹ et Agnès ROSOLEN²

(manuscrit soumis le 1^{er} décembre 2023, accepté le 11 décembre 2023)

AVERTISSEMENT AUX LECTEURS

Les noms propres signalés par un astérisque (*) à la première occurrence sont présents dans la base prosopographique du Comité Technique Historique et Scientifique (<https://cths.fr/an/prosopographie.php>)

RÉSUMÉ

Avant 1826 l'enseignement des savoirs agronomiques et vétérinaires était regroupé au sein des Écoles vétérinaires. A la fin de la Terreur le gouvernement du Directoire souhaite consolider la République dans une société plus apaisée. L'agriculture constitue un fondement de la prospérité nationale. L'élevage des animaux domestiques est un enjeu économique majeur. L'un des plus grands savants de son temps, notre confrère François-Hilaire Gilbert imagine avec d'autres un modèle d'économie rurale, symbole d'un pouvoir républicain. Il pose les fondements d'une véritable science de l'animal domestique. Le gouvernement du Directoire (1795-1799) lui propose de mettre ses idées en pratique dans l'Établissement rural de Sceaux. Cette expérience ambitieuse qui durera trois ans entre en résonance avec la pensée écologique contemporaine d'un Seul Monde (One Planet).

Mots-Clés : François-Hilaire Gilbert, Vétérinaire agronome, Agriculture, Économie rurale, Première République, Établissement rural d'expérience, Sceaux

ABSTRACT

Prior to 1826, agronomic and veterinary sciences were taught in veterinary schools. At the end of the Terror, the Directoire period (1795-1799) wanted to consolidate the Republic in a more peaceful society. Agriculture was the foundation of national prosperity. Similarly, the breeding of domestic animals represented a major economic issue. One of the greatest scientists during this time, our fellow François-Hilaire Gilbert, along with others, imagined a model of rural economy, that symbolized a republican power. He laid the foundations for a genuine science of the domestic animal. The Directoire period proposed that he put his ideas into practice at the Sceaux rural establishment. This ambitious project which lasted three years resonates with contemporary ecological thinking such as One Planet.

Keywords: François-Hilaire Gilbert, Veterinarian agronomist, Agriculture, Rural economy, First french republic, Rural experience establishment, Sceaux

1- ORCID : 0000-0003-4419-3257

Centre de recherche Institut de la Vision, UMR-S968 Inserm/Sorbonne Universités/CHNO des XV-XX, Paris, France

2- 27 rue Ferdinand Lot – 92260 Fontenay-aux-Roses

Courriels : serge.rosolen@inserm.fr et sg.rosolen@orange.fr

INTRODUCTION

Le positionnement professionnel des vétérinaires par rapport à l'agriculture a changé à partir du moment où celle-ci est devenue le fief des ingénieurs agronomes. Or l'École de Grignon n'a été fondée qu'en 1826, c'est à dire 65 ans après la création des Écoles vétérinaires. Jusqu'à cette date, l'enseignement des savoirs agronomiques et vétérinaires était regroupé au sein des Écoles vétérinaires. Si Claude Bourgelat* (1712-1779), fondateur des Écoles vétérinaires, juriste et écuyer, s'intéressait peu à l'agriculture et aux animaux d'élevage, il côtoyait de nombreux physiocrates (Daniel 2022), c'est-à-dire des économistes qui voyaient dans la terre la source unique de toutes les richesses et dans l'accroissement de ses productions la diminution de la misère paysanne. Henri Léonard Jean Baptiste Bertin* (1720-1792), contrôleur général des finances de Louis XV, considérait que la médecine animale devait contribuer à la rénovation de l'agriculture. Proche de Paris, l'École d'Alfort, seule école vétérinaire à s'être maintenue dans son site d'origine¹ est à la pointe des savoirs scientifiques et techniques. C'est aussi le lieu où s'élabore un projet politique. D'éminents savants vétérinaires comme François-Hilaire Gilbert* (Chiocca 1995 ; Bonnaud 2004) imaginent un modèle d'économie rurale, symbole d'un pouvoir républicain apaisé. Ils posent les fondements d'une véritable science de l'animal domestique (Mellah & Serna 2017). Le gouvernement du Directoire (1795-1799) a proposé à François-Hilaire Gilbert de mettre ses idées en pratique. Cette expérience ambitieuse entre en résonance avec la pensée écologique contemporaine. Les vétérinaires sont-ils préparés à affronter les défis écologiques du 21^e siècle ? Il y a plus de 250 ans, en tout cas, le vétérinaire François Hilaire Gilbert est prêt à relever le défi. Il prend la direction des « Établissements ruraux » de la République. C'est en particulier à Sceaux (à quelques encablures du Lycée Lakanal et de sa « prépa véto ») qu'il a créé un « Établissement rural d'expériences » qui va devenir le véritable laboratoire d'expérimentation des théories de Gilbert (Rosolen & Rosolen 2024).

LA NÉCESSITÉ DES BÊTES UTILES

En cette fin de 18^e siècle, la richesse des paysans se mesure en têtes de bétail, dans les zones montagneuses, du nombre de têtes dépend la notabilité sociale. L'élevage est l'affaire de tous car le cheptel se loue : c'est la « prise à bail » sous plusieurs formes. Souvent les animaux sont la propriété de bourgeois citadins qui les louent à des paysans assurant ainsi une relation plus durable entre la ville et la campagne. C'est un placement qui rapporte mais qui présente des risques : les caprices de la nature, les ravages des loups, les destructions liées à la guerre et les épizooties (Mauriceau 1999). La présence des animaux est aussi considérée comme un facteur de stabilisation de la société. La notion de « bête utile » s'impose dans les savoirs naturalistes

et en particulier dans l'enseignement des Écoles vétérinaires avec la première chaire d'économie rurale (Denis 1997) instituée en France, en 1783, et confiée à Louis Jean Marie Daubenton* (Mellah 2015). L'attention se focalise sur l'animal symbole de ce nouveau statut : le mouton. L'espèce ovine est d'une longévité remarquable et très prolifique, elle permet de produire de la laine, des engrais, du lait et de la viande. Sa peau est ensuite utilisée comme parchemin. De plus, c'est un animal paisible, vivant en troupeau, sous la protection d'un guide : le berger. Dans l'imaginaire collectif, chez les peintres et les écrivains, sans parler des métaphores religieuses de l'agneau mystique, le mouton a une connotation « positive ». Il a toutes les qualités pour être considéré comme « le plus paisible des animaux utiles », enrichir la nation naissante, permettre au berger de se régénérer et de devenir un authentique « berger républicain » (Mellah 2013). Cette forme de « récupération » du mouton par la République naissante a été favorisée par les travaux que les « moutonniers » de l'Ancien Régime avaient déjà initiés. Deux d'entre eux sont parmi les plus grands savants de leur temps : Louis Jean Marie Daubenton (voir infra) et François-Hilaire Gilbert (Bonnaud 2004). Ce dernier est un vétérinaire qui possède la double culture « médico-zootéchnique »². Il est l'un « des chaînons qui constitue la science vétérinaire comme une des faces de la bataille intellectuelle, savante et scientifique menée avec l'animal et l'animalité par le 18^e siècle des Lumières et des Révolutions » rappelle Malik Mellah (Mellah 2018). Pour Gilbert, l'animal est un compagnon de travail de l'Homme et sa dignité doit être prise en considération (Rosolen 2023). Dès 1780, des savants comme Gilbert fondent les principes d'une science de l'animal domestique, intégrée dans une économie particulière des savoirs et des techniques, nommée *l'économie rurale*³. À partir de 1793, c'est autour des animaux domestiques que se cristallisent la foi dans les libertés politiques et les bienfaits de la civilisation, la volonté d'encourager le commerce, la libre entreprise et la propriété individuelle. Le gouvernement du Directoire (1794-1799) reformule ces aspirations. Les animaux domestiques symbolisent l'idéal d'un « pouvoir doux ».

LE DISCOURS-PROGRAMME DE FRANÇOIS-HILAIRE GILBERT DU 11 AVRIL 1789

Ce discours n'a pas été publié mais est conservé dans les archives départementales du Val-de-Marne (Fonds Gilbert ETP 2206). Il l'a prononcé le 11 avril 1789 devant Louis-Marie-Joseph Blondel d'Aubers (1765-1830), maître des requêtes représentant le ministre des Finances et le Duc de Chaulnes, Louis Joseph d'Albert d'Ailly (1741-1792), à l'occasion de la séance publique et des prix décernés aux élèves de l'École d'Alfort. Il est révélateur de la place que Gilbert souhaite donner aux vétérinaires en les impliquant dans le futur projet républicain d'économie rurale.

Les vétérinaires sont utiles :

1- Réponse du ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt publiée dans le JO Sénat du 25/04/2013 – page 1328 à la question écrite n°04813 de M. Luc Carvounas, publiée dans le JI Sénat du 21/02/2013 – page 549. <https://www.senat.fr/questions/base/2013/qSEQ130204813.html>

2- Pour le « patron » de Gilbert à l'École d'Alfort, Daubenton, l'art vétérinaire a une double vocation : « le gouvernement en santé des animaux et le traitement des maladies »

3- L'expression « économie rurale » n'a pas le sens qu'on lui donne aujourd'hui. Elle englobait à la fois la médecine du bétail et la « zootéchnie », mot inventé par André-Marie Ampère (1775-1835) en 1836. Le terme « zootéchnie » a aussi été employé comme synonyme de l'hygiène.

« L'avantage le plus précieux dont puisse jouir notre profession, celui qui est le plus capable de toucher, de séduire, de captiver une âme délicate et sensible, c'est sans contredit, celui qui résulte de son utilité. » Plus loin il précise :

« et si les animaux que l'auteur de la nature a donné à l'Homme pour l'aider dans ses travaux et suppléer à l'insuffisance de ses forces sont le don le plus précieux qu'il lui ait fait, quel rang ne doit pas tenir dans la société un être qui consacre sa vie à chercher dans l'étude de ces animaux les moyens de les conserver, de les multiplier, de prévenir leurs maladies et de les guérir, de faire disparaître les difformités dont le temps a vicié leurs espèces, d'augmenter leurs forces et par conséquent leurs services. L'utilité de la médecine vétérinaire ne peut donc être détachée de celle des animaux qui sont l'objet de ses occupations... Il ne me sera pas difficile de prouver que par la noblesse des objets qui l'occupent, la médecine vétérinaire ne le cède à aucune autre profession. Mais pourquoi chercher à prouver la noblesse des animaux, n'est-ce pas l'Homme lui-même qui est l'objet des travaux de l'artiste vétérinaire, n'est-ce pas de la conservation de l'espèce humaine qu'il s'occupe en travaillant à celle de l'espèce animale ? ». Une seule santé ! Déjà en 1789 !

C'est la terre qui est source de toutes les richesses :

« La terre, en effet, et, par conséquent les agents qui concourent à sa fécondité, offre la source des seules richesses que l'Homme puisse se flatter de posséder ; toutes les autres n'ont rien que de fictif et sont tout au plus représentatives des premières... C'est la terre qui pourvoit à toutes les dépenses du gouvernement et de la nation ».

Mais il faut craindre que le pacte avec la Nature ne soit rompu : « Indiquer les avantages que les Hommes retirent de la terre, n'est-ce pas compter, Messieurs, les services des bestiaux qui la peuplent et la fécondent ? La terre, l'Homme lui-même que seraient-ils en effet s'ils étaient dépourvus de leurs secours ? L'espèce humaine réduite à un petit nombre d'individus errants à l'aventure dans une vaste et affreuse solitude, tel est, Messieurs, le spectacle qui frapperait d'abord nos regards effrayés. Supposons, si vous le voulez, que ce petit nombre d'Hommes se réunissent, prêtons leurs des connaissances agraires, des instruments aratoires, quels seraient les effets d'une semblable confédération ? La terre vainement fatiguée par des efforts impuissants, ne répondra point à leurs vœux. Si elle se laisse arracher quelques-unes de ses richesses, ce ne sera qu'à regret et elles fourniront à peine à cette société d'êtres misérables de quoi subvenir aux besoins de première nécessité, en proie à tous les besoins accessoires, leur vie ne sera qu'une longue végétation, et ils ne jouiront pour ainsi dire que d'une demi-existence.

Donnons maintenant, Messieurs, à ces mêmes Hommes un nombre suffisant de bestiaux, quel différent spectacle va frapper nos yeux ! Cet outil pesant que l'effort de tant de bras réunis pourrait à peine ébranler, voyez-vous avec quelle rapidité il trace les sillons ? La terre se hâte d'ouvrir son sein, les ronces et les autres productions parasites dont elle est hérissée tombent et disparaissent sous le soc tranchant de la charrue ; les canaux de la fécondité sont ouverts, de riches moissons couvrent déjà les plaines, des ruisseaux, des rivières sources éternelles de fertilité portent l'abondance dans les mêmes lieux qu'infestaient les eaux stagnantes des marais et des lacs. La nature partout vaincue livre les trésors qu'elle recelait. Par une sorte de pacte qu'elle

semble faire avec l'art, elle perd cet air sombre et sauvage qui la défigurait et ne présente plus que les images riantes de la fertilité. Les animaux, enfin, pouvaient seuls faire de la terre un séjour digne de l'Homme ».

En effet, la fin de l'Ancien Régime s'est accompagnée de prélèvements considérables sur les cheptels et sur l'ensemble de la faune française ; l'extension de la chasse, les guerres et leurs réquisitions, les épizooties⁴ (Vallat 2001). A cette époque, développer l'économie revient à transférer des substances et de la matière minérale jusqu'à l'Homme. Il faut que la production agricole devienne la source de toutes les productions (Daniel 2022). Comme le dit Gilbert, « en détruisant l'animal, on altère l'environnement et l'ensemble du vivant en prenant le risque de modifier l'Homme : il faut multiplier les cheptels, améliorer les animaux, créer et développer la science de l'animal vivant par des projets de régénération ».

Le gouvernement du Directoire va lui permettre de mettre en pratique ses idées et de les expérimenter dans l'Établissement rural de Sceaux (Rosolen & Rosolen 2024, sous presse).

LES ÉTABLISSEMENTS RURAUX SOUS LE DIRECTOIRE

Durant la Révolution, les grands domaines royaux sont confisqués et certains sont vendus. La Convention nationale décrète que les domaines de Bellevue, Saint-Cloud, Le Raincy, Versailles et Sceaux seront conservés et entretenus au frais de la République « pour servir aux jouissances du peuple et former des établissements utiles à l'Agriculture et aux Arts »⁵.

En brumaire an IV (octobre 1795), Sceaux prend le titre d'« Établissement rural » de la République, « destiné aux expériences d'agriculture, soit végétale, soit animale. On y répète les essais que les correspondants du Gouvernément affirment devoir contribuer aux progrès de l'agriculture ; on perfectionne la race des bêtes à laine par le croisement des béliers espagnols ». Les troupeaux du Raincy sont amenés à Sceaux. Alors que le domaine de Rambouillet est confirmé dans ses missions de préservation « d'un immense troupeau de race pure espagnole » constitué sous l'Ancien Régime, Sceaux est consacré aux expériences de croisements de races animales.

François-Hilaire Gilbert est placé à la tête de ces établissements ruraux. L'opération s'inscrit dans un programme national d'envergure, très représentatif de la politique menée par le gouvernement du Directoire (Chavanette 2020) qui cherche à rétablir une forme de stabilité institutionnelle, de prospérité économique et de paix sociale, tout en gardant l'essentiel des acquis politiques et sociaux de la Révolution (Serna 2017). Sur le plan économique, il cherche à développer les exportations de produits manufacturés, encourager l'industrie par des mesures protectionnistes et promouvoir l'agriculture. « Pour pouvoir bâtir cette République agricole et commerciale, le gouvernement révolutionnaire s'emploie à construire un espace intellectuel et politique propre à rassembler tous ceux qui proposent une économie productive, agricole, commerçante et vertueuse. C'est toute l'économie ru-

4- Notamment la peste bovine et rien que pour l'épizootie de 1774-1776, la mortalité a atteint 87% du cheptel, dans le Midi.

5- Procès-verbaux du Comité d'Instruction publique de la Convention nationale, p. 318, publié au Journal des Débats et des Décrets, n° 593, p. 199.

rale qui est désormais soutenue par un véritable dispositif technique et administratif avec un contenu programmatique et technique : perfectionner (l'agriculture) au lieu d'étendre (les surfaces cultivées), régénérer (les animaux) au lieu de consommer » (Mellah 2020). Des expériences de métissage (croisement de races locales avec de purs mérinos espagnols ou anglais pour améliorer la qualité de la laine) sont effectuées à la ferme de Maisonville attenante à l'École d'Alfort.

La ferme de Daubenton à Montbard devient un centre officiel de recherche sur les ovins. Le domaine de Rambouillet est dédié exclusivement à l'élevage de moutons mérinos (le troupeau existe depuis 1783) pour préserver la pureté de la race. La Révolution vient interrompre cet élan prometteur mais le Directoire reprend le flambeau. « À partir de l'an II, l'économie rurale est sortie des cercles de pensée agronomiques... Elle est devenue une politique savante et technicienne, au cœur de la construction d'un nouvel édifice républicain. Elle révèle ainsi la volonté de mettre en place un véritable gouvernement du vivant. En pratique, elle se traduit par une mutation de la pratique institutionnelle... L'économie rurale devient alors le support d'une pensée républicaine du patriotisme et de la régénération » (Mellah 2020). Les vétérinaires de l'Ancien Régime sont associés à la formation « d'une technos-structure d'État ». Ils investissent le ministère de l'Intérieur, son Bureau d'agriculture, et surtout son organe consultatif officiel, le Conseil général d'agriculture, arts et commerce (Brassart 2014).

Les établissements ruraux sous la tutelle du ministre de l'Intérieur

Par suite des réorganisations administratives faites par le directoire, le ministère de l'Intérieur comprend désormais six divisions. La 4^{ème} est consacrée à l'agriculture et au commerce. Pierre Bénézech* (1749-1802), nommé ministre de l'Intérieur par l'arrêté du Directoire exécutif du 12 brumaire an IV (3 nov. 1795) se montre très actif et organisé. Il diligente des correspondants dans les provinces et à l'étranger, se préoccupe des épidémies zootiques. Il considère que « les établissements ruraux répondent aux principes d'une Administration sage & bienveillante »⁶. Bénézech est remplacé le 27 messidor an V (15 juillet 1797) par Nicolas François, dit François de Neufchâteau* (1750-1828), lui aussi passionné d'agronomie, au point de composer un hymne patriotique agricole sur l'air de la Marseillaise, se terminant sur ces paroles : « Aux armes, laboureurs. Prenez votre aiguillon ; Marchez (bis), qu'un bœuf docile ouvre un large sillon ».

Le « Comité d'Agriculture et des Arts », créé le 7 fructidor an II (24 août 1794), prend la suite de divers Comités en charge de l'agriculture actifs sous la Convention. Il encadre activement ce nouvel ordre politique. Il existe aussi une « Commission d'Agriculture et des arts », composée de savants comme François-Hilaire Gilbert et Jean-Baptiste Dubois de Jancigny*, convaincus de l'importance du « champ agronomique dans la définition des contours d'un républicanisme nouveau » (Mellah 2020). La Commission est à l'origine du décret du 29 germinal (18 avril 1795) de l'an III (voir infra). Elle intervient dans l'organisation des haras, des troupeaux nationaux et les établisse-

ments ruraux, donc de l'Établissement de Sceaux, laboratoire de « l'animal vivant » au service de l'économie rurale.

L'appui des savants

L'expérience de Sceaux reçoit non seulement toute l'attention du ministre de l'Intérieur et des Commissions, mais suscite un vif intérêt auprès des sociétés savantes.

Des revues comme *Le Journal d'agriculture et d'économie rurale*, *La Décade philosophique, littéraire et politique* ou *La Feuille du cultivateur* défendent la politique républicaine de régénération : « C'est sur les campagnes, c'est sur leurs utiles et laborieux habitants qu'ont été versés les premiers bienfaits de la Révolution [...] que manque-t-il donc pour y assurer, pour y perpétuer le bonheur ? Des bestiaux, rien que des bestiaux ; leur multiplication sera désormais regardée comme un acte signalé de patriotisme » (Figure 1).

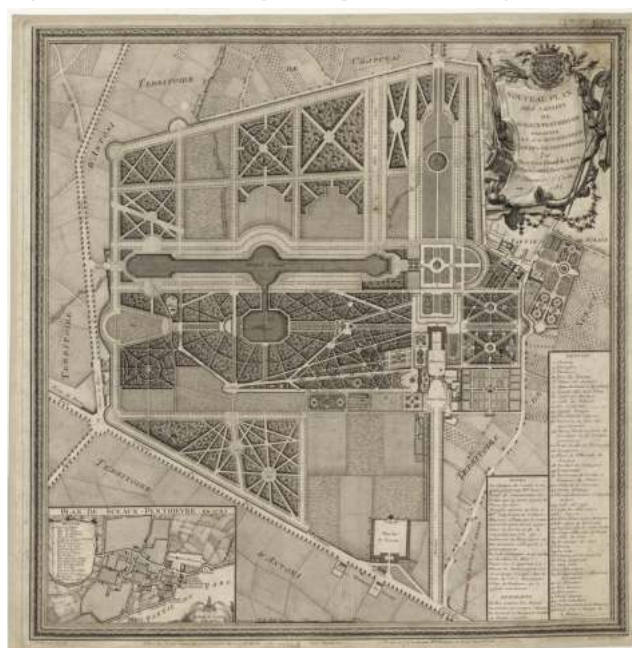


Figure 1 : Nouveau plan des jardins de Sceaux Penthièvre présenté à S. A. S. Monseigneur le duc de Penthièvre par ses très humbles, très obéissants serviteurs P. Champin et E F. Cicille en 1785, Tardies (Paris). Source Gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

Le Rôle de l'Institut national est également déterminant. Alors que la République avait supprimé les académies royales, la Constitution de l'an III (article 298) en recrée un équivalent en 1795 : « Il y a pour toute la République un Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. » Cet « Institut national des sciences et des arts » est fondé par la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) et ses missions sont précisées par la loi du 15 germinal an IV (4 avril 1796). Il est très favorable à l'Établissement de Sceaux, ne serait-ce parce que dans la section « Économie rurale et art vétérinaire », figure un certain « Gilbert d'Alfort »... Plusieurs botanistes et agronomes qui ont en commun leur intérêt pour l'élevage suivent avec attention l'expérience : Dau-

6- Rapport présenté au directoire exécutif par le ministre de l'Intérieur, frimaire an VI, p. 3.

benton (1716-1799), André Thouin* (1747-1824), Antoine Augustin Parmentier* (1737-1813), Jean-Baptiste Huzard* (1755-1838) et surtout l'incontournable Henri-Alexandre Tessier* (1741-1837), directeur de la bergerie royale de Rambouillet, passionné de longue date par les prairies artificielles, le mouton mérinos, l'amélioration des laines, et que la Convention a nommé inspecteur général des bergeries nationales.

Les responsables de l'Établissement rural de Sceaux

Le domaine de Sceaux se compose de 683 arpents (698 arpents en incluant la ménagerie), soit plus de 238 hectares⁷, divisés en prés, bois, terre et quelques portions encloses (Figure 2).



Figure 2 : La feuille du cultivateur du 17 prairial an II. https://www.google.fr/books/edition/Feuille_du_cultivateur/JzPvcIkEBSMC?hl=fr&gbpv=1&dq=la+feuille+du+cultivateur+17+prairial+an+2+des+bestiaux&pg=PA195&printsec=frontcover

7- C'est cette surface qui est indiquée dans l'Acte de vente de l'an VI, conservé aux Archives de Sceaux. 1 arpent = 3419 m².

8- Biographie de Thiroux : <https://labibliothequemondialeducheval.org/bmc/doc>

9- Archives nationales : F10 357 à 367 bis. Établissements ruraux de la Nation : correspondance administrative. 1792-an XII. Et en particulier : 357. Sceaux et Bagatelle. An VI-an X. ; 360. Sceaux, Le Raincy. An III-an X. ; 361. Sceaux. An IV-an X. ; 362. Sceaux, Jardins nationaux. An IV-an VII. ; 363-365. Rambouillet, Versailles, Sceaux, 1792-an XII. Archives départementales du Val de Marne :

1 ETP 2204-2211 : Fonds F.H. Gilbert (8 cartons). Accompagné d'un historique du fonds. Le classement reprend avec une légère adaptation celui établi par Pierre Bonnaud, le vétérinaire passionné par Gilbert qui a le premier inventorié le fonds. En particulier : 1 ETP 2205 : Lettre de Thiroux à Gilbert du 25 Messidor an V ; 1 ETP 2207 : Notes sur l'Établissement rural de Sceaux 1797.

10- La Décade philosophique, littéraire et politique, 30 thermidor, an II.

Au moment où le Directoire nomme un régisseur, Charles-Alexandre Thiroux (1741-1803)⁸ le parc est dans une situation alarmante. Thiroux écrit : « A cette époque, le ci-devant château de Sceaux était occupé par des volontaires, les cascades avaient été détruites par la réquisition des fers et des plombs... le parc ouvert nuits et jours servait de passage tant aux piétons qu'aux cavaliers et même aux voitures... On coupait le bois et détruisait la prairie, l'avenue servait de pâture aux troupeaux du boucher domicilié à Sceaux-l'Unité... les autres marchands forains y laissaient paître les bêtes ». François-Hilaire Gilbert, qui dirige l'établissement, a placé comme régisseur Thiroux, un homme de confiance qu'il avait connu à l'École d'Alfort, quelques années auparavant. Les écrits de Gilbert, l'abondante correspondance que Thiroux a entretenue avec le ministre et avec Gilbert constituent la source principale de renseignements sur les années qui nous intéressent⁹. Gilbert et Thiroux poursuivent un but commun, avec la même opiniâtreté, l'un au niveau politique, l'autre dans la gestion quotidienne, toujours dans un climat de confiance mutuelle.

LES EXPÉRIENCES MENÉES A L'ÉTABLISSEMENT RURAL DE SCEAUX

Les promesses du sol

Gibert estime « qu'il est impossible de trouver un lieu aussi favorable [qu'à Sceaux] pour être soumis à un plan d'irrigation propre à servir de modèle ». Considérant que la physique végétale doit fonder la base de l'Économie rurale, il procède à des analyses chimiques du sol, fournissant la matière de plusieurs mémoires.

Les productions végétales

Gibert met ses idées en application : éliminer les jachères, augmenter les terres cultivées en faisant alterner les récoltes. Il multiplie les expériences sur le travail de la terre. Il compare les différentes techniques pour les labours en fonction des instruments aratoires et teste plus de 500 combinaisons différentes. Il installe à Sceaux un modèle de machine à battre les grains et invente une « meule à courant d'air » alternative aux granges et des greniers (Figure 3). La Commission d'agriculture en fait construire plusieurs exemplaires à Sceaux, pour « démontrer la théorie par la pratique ». Une gravure est publiée dans la *Décade*.¹⁰ Thiroux s'intéresse à la qualité du fourrage en corrélation avec la production laitière. Il adopte un modèle de gestion des récoltes : il redistribue aux jardiniers une part pour les semis et plantations, il engrange une autre part pour nourrir les employés et les bêtes et destine le surplus à la vente. Tout en déplorant le

manque de temps et de moyens, Gilbert présente à l'Institut national des résultats très prometteurs sur le plan scientifique et économique.

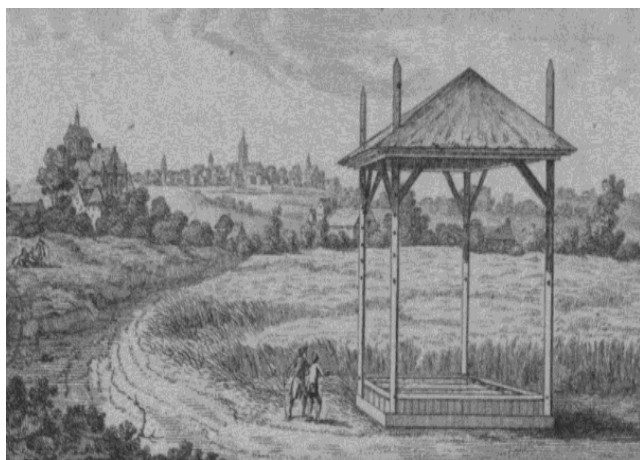


Figure 3 : les granges mobiles. La Décade philosophique, littéraire et politique, 30 thermidor, an II. 28 juillet 1794, p. 132-134 ? <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239709/f133.item>. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Les productions animales

L'établissement de Sceaux reçoit la mission de travailler sur les métrissages (croisement au sein d'une même race en vue d'une amélioration) et les croisements (croisements entre races différentes) à partir d'un « troupeau d'expérience » composé d'animaux variés. On ne cherche pas à multiplier les animaux mais à en améliorer les qualités en poursuivant les expériences commencées dans l'Établissement du Raincy vers la fin de l'an II.

Les bêtes à laine

Le troupeau royal de Rambouillet a été protégé durant toute la Révolution, mais il n'est composé que de bêtes mérinos de race pure. Il s'agit maintenant d'opérer des croisements avec des races françaises. Le troupeau scéen se compose en l'an V de 239 sujets et de 423 en l'an VI. L'expérience consiste à croiser des brebis de nos provinces (Boulonnaises, Roussillonaises, Beauceronnes, Anglaises, Béarnaises, Solognotes) avec de beaux béliers espagnols, puis de croiser les béliers avec des brebis métis, pour qu'à chaque génération on s'approche de la qualité cherchée : effacement de l'origine maternelle, laine présentant toutes les propriétés de la race paternelle. La nature des expériences et la présentation des résultats sont envoyées au ministre.

Les bêtes à cornes

La Commission d'Agriculture constate que le cheptel français est en dégénérescence et qu'il est urgent d'améliorer les races (Festy 1941). Sur ordre du ministre Bénézech, les commissaires de la République jouant le rôle de « nouveaux coopérateurs de l'agriculture » ont envoyé à Sceaux des taureaux de France « d'une beauté supérieure » en y joignant des buffles¹¹ mâles et fe-

melles pour répandre l'espèce. Gilbert voit une opportunité : « Le parc de Sceaux, par les eaux qui y abondent et la nature de son sol, est peut-être le local le plus propre qu'on puisse trouver pour acclimater les buffles en les employant à la culture, comparativement avec les bœufs et les chevaux ». La Commission attend beaucoup de l'expérience : « Aucun local n'est plus propre à leur conservation, surtout à celle des buffles qui y trouvent le moyen de satisfaire à leur naturel, qui les porte à la recherche des étangs et marais. Ces animaux peuvent être une nouvelle ressource pour l'Agriculture et le Commerce mais il faut les acclimater. Pour cela il faut étudier leur mœurs, leur ménager des soins et connaître tous les secours qu'on peut espérer. On ne doit s'attendre à aucun succès, qu'autant que ces animaux seront sous les yeux du Gouvernement ».

En moyenne, le troupeau de bovins compte une bonne trentaine d'animaux (entre 28 et 36 selon les inventaires) : taureaux, vaches, génisses, taurillons - dont des bêtes sans corne. Ils sont de race Suisse, Normande, ou croisés de Suisse/Normand, ou de Suisse/Anglais. « L'objet que l'on s'est proposé est de reconnaître lesquelles de ces espèces donnaient les résultats les plus avantageux, sous le rapport du lait, de la conformation, de la force, de la disposition à prendre graisse. On voulait trouver dans les croisements des races, les moyens d'en former de nouvelles plus laitières, plus disposées à l'engraissement, et d'une conformation moins dispendieuse ». Gilbert a une obsession : produire une vache sans corne, « qui présente l'avantage précieux de pouvoir paître avec des juments pleines et des poulains, sans aucun danger pour eux ». Il note que les saillies des vaches à cornes par un taureau sans corne produisent quelques veaux sans corne, d'autres avec des « rudiments de corne ». Pour achever de porter la lumière sur cette question, il reste à faire l'expérience du taureau à cornes avec la vache sans corne ! Thiroux suit de près la croissance des veaux. Il démontre qu'on a tout intérêt à laisser les veaux téter leur mère, ce qui « attire le lait plus longtemps » et « fait économiser du beurre et du fourrage ».

Les autres animaux

Comme nombre de chevaux ont été réquisitionnés pour la guerre, Gilbert ne dispose que d'un cheval entier, deux juments et un poulain. Cela lui suffit pour tenter diverses combinaisons : atteler ensemble des chevaux entiers et des juments, ou des chevaux et des bœufs. Concernant les bœufs, les techniques d'attelage sont comparées « afin de faire cesser le différend qui existe depuis le long temps entre ceux qui prétendent qu'ils tirent plus avantageusement par les cornes et ceux qui assurent qu'ils emploient beaucoup mieux leur force, attelés par les épaules ». Les trois paires de bœufs de labour de Sceaux deviennent sujets d'expérience : leur force de travail est évaluée en fonction de leur provenance et de leur morphologie. Par ailleurs, Thiroux obtient du ministre six poulains d'un an pour mener des expériences sur le ferrage des chevaux, qui lui tiennent à cœur en tant qu'écuyer.

Il existe à Sceaux deux ânes étalons donnés à la République par le Grand-Duc de Toscane. Plus petits que les ânes français, ils présentent selon Gilbert « infiniment plus de distinction dans les formes ». Il entreprend de les croiser avec des ânesses vernaculaires.

11- Aux archives départementales du Val de Marne, on trouve un chapitre des Instructions pour l'élevage des buffles, traduit de l'italien, daté de 1797. Cote 1 ETP 2205

Les huit cochons sont de Normandie et de Java, « *race très rare et très précieuse par l'aptitude qu'elle a à s'engraisser* » donnant selon Gilbert « *un lard excellent, une chair exquise* ». Thiroux rend compte des nourritures testées pour les cochons et verrats : pomme de terre, topinambours, matières fermentées ou pas, racines crues ou cuites.

On ne compte que 39 volailles mais Gilbert fait croiser un coq à cinq ergots avec une poule à six, et vice versa, dans le but de « *déterminer le degré d'influence des pères dans la génération* ». Il lance des programmes pour « *trouver les meilleures pondeuses, sélectionner des poulets d'Inde blancs qui ont l'avantage de fournir des plumes très recherchées* ».

Gilbert envisage de faire plus tard des expériences sur la fertilité des animaux, la création de nouvelles races, l'incidence des nourritures altérées, le développement des épizooties. Gilbert le vétérinaire et son régisseur vouent un vrai respect à toutes ces « *bêtes utiles* ». Ils veillent à leur confort, à la qualité de leur nourriture, admirent leur beauté, se réjouissent de leur vigueur. Les animaux reçoivent une attention toute particulière. Dans les archives de l'Établissement rural figure un épais dossier concernant... une vache malade. Le ministre de l'Intérieur signale au ministre des Finances ce « *phénomène rare d'une vache qui a son veau mort dans la matrice et qui cependant mange bien et parvient à bien se porter* » et déclare que son transfert à Sceaux peut « *contribuer à étendre et perfectionner les connaissances de l'Art* ». Jean-Baptiste Huzard (voir infra) confirme l'intérêt de cet achat « *pour l'avancement des sciences* » et envoie au ministre un mémoire scientifique très dense de neuf pages. Gilbert et Thiroux examinent la vache, la placent en observation et rédigent des bulletins de santé. Après la mort de l'animal, Gilbert procède à l'autopsie. Thiroux, toujours pragmatique, propose que le fœtus soit déposé dans le cabinet d'histoire naturelle de l'École d'Alfort.

FINIS DE MOIS DIFFICILES ET TROUBLES DE VOISINAGE

Plusieurs centaines de notes et rapports adressés au ministre¹² révèlent les innombrables difficultés et tracasseries auxquelles le régisseur et l'inspecteur des pépinières doivent faire face au quotidien. Thiroux doit batailler pour payer et loger ses employés, garantir leur subsistance, construire des bâtiments solides avec boxes individuels pour les animaux d'expérience, lutter contre les actes de brigandage, les vols. Grâce à l'intervention vigoureuse du ministre de l'Intérieur (arrêté du 18 ventôse de l'an IV), il obtient que le parc soit interdit aux « *animaux étrangers à l'établissement* » pour préserver l'état sanitaire du troupeau national d'expérience, éviter les contagions (le claveau en particulier) et que l'Administration du Canton de Sceaux-l'Unité veille plus efficacement à la sécurité des matériels et personnes en placardant des affiches (Figure 4).

12- Archives nationales, AF/10/357-362

13- Le Directoire connaît plusieurs guerres, face à l'Autriche puis à nouveau lorsque est formée la Deuxième Coalition (1798-1802) formée à l'instigation de la Grande-Bretagne, de septembre 1798 à mars 1799.

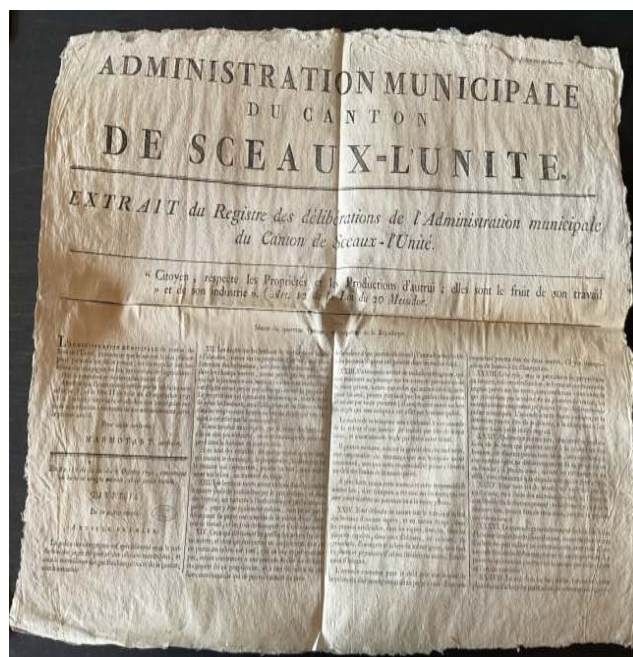


Figure 4 : Affiches conservées aux Archives nationales, F/19/362. Photo A. Rosolen.

Une époque troublée

Les guerres n'épargnent pas l'Établissement rural de Sceaux¹³. Le 17 brumaire an IV, Thiroux déclare « *avoir trouvé l'établissement occupé par un bataillon de volontaires qui se disposaient à prendre notre étable, bergerie et écurie pour loger 65 chevaux d'artillerie, prêts à déloger nos animaux* ». Tous les responsables, ministres compris, peuvent être dénoncés, démis de leurs fonctions. Thiroux est sur la sellette et doit justifier la moindre dépense. Mais il ne laisse paraître aucun signe de découragement et défend inlassablement l'utilité de ses expériences d'économie rurale, une cause utile et juste. Ses convictions républicaines restent inébranlables. Les pièces d'archives documentant les relations de Gilbert et de Thiroux sont rares mais montrent une estime et une confiance réciproques. Thiroux bénéficie aussi d'appuis au ministère. L'influent Alexandre-Henri Tessier, s'intéresse aux remarques de Thiroux sur le ferrage des bœufs et chevaux. Il propose de procurer des poulains à l'Établissement de Sceaux pour mener ces expériences et livre ses recommandations : « *Louer le zèle de Thiroux et l'inviter à continuer de faire part au Ministre de tout ce qu'il croira propice à perfectionner la branche de connaissance à laquelle il est attaché* ». Il s'ensuit un courrier du 28 nivôse de l'an IV, dans lequel le chef de la 4^{ème} division fait part à Thiroux de la « *pleine satisfaction* » du ministre concernant ses recherches sur le ferrage « *utile sous le rapport de l'économie* ».

Les nuages s'accumulent : l'Établissement rural de Sceaux est condamné

Les rumeurs d'une mise en vente par le ministre des Finances, désireux de mettre fin à une expérience jugée inutile et dispendieuse, se propagent en l'an V et se précisent au cours de l'an VI. Plusieurs rapports et bilans sont envoyés préventivement au Directoire exécutif pour défendre le bilan de l'établissement, à commencer par celui du ministre Bénézech. « On fait à Sceaux des expériences d'une grande importance sur le croisement des moutons : les laines qu'on a recueillies annoncent des résultats satisfaisants »¹⁴. Dès l'an V, Gilbert envoie un long rapport extrêmement détaillé sur les réalisations de l'établissement rural et les promesses dont il est porteur. Thiroux monte aussi au créneau. Estimant que le gouvernement doit faire des sacrifices pour un enjeu aussi essentiel, il rédige un argumentaire de 12 pages. Le ministre de l'Intérieur livre un rapport de 20 pages à l'attention du Directoire exécutif¹⁵ pour obtenir un vote sur le maintien de l'Établissement. Le texte commence par un historique de la création des établissements ruraux et le rôle de l'État. « Faudra-il qu'il renonce encore à l'Établissement de Sceaux, le seul qui lui reste ? ». Le monde savant se mobilise aussi. Le Rapport de la Classe des sciences physiques et mathématiques rédigé par l'Institut national et présenté à son Assemblée générale rappelle « l'état désastreux de l'Agriculture en France et déplore que le gouvernement en vendant ses établissements ruraux comme Sceaux, ait anéanti l'espoir qu'ils représentaient ». L'Institut fustige le Directoire exécutif d'avoir renoncé à Sceaux, qui réunissait toutes les conditions de réussite et de l'avoir maintenu durant toutes années dans un état de précarité, considérant qu'il s'agit d'« une atteinte funeste aux intérêts déjà si longtemps négligés de l'agriculture », les auteurs ajoutent ironiquement : « N'y aurait-il pas de raison dans ce cas pour ne pas vendre aussi nos haras, nos Bibliothèques, nos écoles, nos jardins botaniques, les monuments des arts... tous nos établissements consacrés à des sciences bien importantes sans doute, mais qui assurément ne le sont pas davantage que celle de l'Agriculture. Signé : Tessier, Parmentier, Gilbert, Cels, Fourcroy, Huzard, Lhéritier, Creuzé-Latouche ».

Rien n'y fait, l'aliénation du domaine est inéluctable. Thiroux s'efforce de soustraire les bêtes au couteau du boucher, de leur trouver une destination digne de leurs qualités. Il envoie l'inventaire et attend l'ordre du commissaire vétérinaire pour le choix des bêtes. Le comte Charles Philibert de Lasteyrie du Sailant* (1759-1849) est indigné que la « ferme expérimentale » de Sceaux soit vendue « pour des raisons politiques ou prétendues telles » et demande à l'Institut national d'intervenir pour que le troupeau de Sceaux soit transporté à la ménagerie de Versailles. Le Directoire exécutif ordonne le transfert le 17 messidor an VI (17 juillet 1798). Sont envoyées à Rambouillet les bêtes à laine de race pure, qui s'intègrent au troupeau d'excellence (Cornu *et al.* 2022). Quelques animaux sont vendus, d'autres pris par l'École d'Alfort pour des expériences sur les épizooties. L'essen-

tiel du troupeau métis d'expérience est transféré à la ménagerie de Versailles. Thiroux destine les deux ânes étalon à Alfort et à Rambouillet où « ils serviraient à saillir les plus belles ânesses des cantons environnants ». Les matériels agricoles ont pour destination Rambouillet. Thiroux suit le troupeau métis à la ménagerie de Versailles mais les ennuis continuent. Il en rend compte à Gilbert par un courrier du 19 Floréal an VII (8 mai 1799) : « Notre situation à la Ménagerie est toujours aussi précaire... il arrive que les troupeaux nationaux... meurent d'inanition sur les pâtures. Il faut les nourrir à l'étable... mais le fournisseur ralentit les livraisons faute d'être payé ». Les expériences agronomiques de Versailles sont interrompues en floréal an VIII, lorsque le domaine est offert au citoyen Sieyès* en contrepartie à son ralliement à Bonaparte*.

Les métis sont envoyés à l'École d'Alfort

Les moutons métis sont transférés à l'École d'Alfort le 16 messidor où une nouvelle bergerie est aménagée et confiée, en octobre 1800, au Professeur Jean-Baptiste Godine, dit Godine jeune (Denis 2007). En s'inspirant des travaux de Gilbert et de Daubenton, celui-ci importe de nouvelles brebis sélectionnées pour poursuivre les expériences de croisement des races et d'amélioration des laines. Le troupeau appartient encore à la Nation. Une École des bergers est créée en 1801 à l'École d'Alfort (Lasteyrie 1802 ; Railliet & Moulé 1908). Il est prévu qu'une fois leur formation achevée, les bergers puissent se perfectionner à Rambouillet. A cette époque, l'École d'Alfort enseigne l'« Économie rurale vétérinaire », (avec des cours destinés aux vétérinaires et aux « élèves agriculteurs »), l'« Éducation des animaux domestiques », l'« Hygiène appliquée » (Denis 2023), la « Zootechnie » (Robin 1996), c'est-à-dire ce qui concerne la production, l'entretien, l'exploitation des animaux domestiques, en complément des chaires de pathologie. La « vaccine » (la variole bovine) contre le claveau (variole ovine) est testée sur ces moutons. L'expérience d'Alfort est encouragée sous le Consulat et se maintient au début de l'Empire. Mais elle s'arrête ensuite. L'heure n'est plus à l'économie rurale des Lumières, dont tous les théoriciens ont disparu. Leurs brillantes théories n'ont pas fait évoluer les mentalités paysannes. Le gouvernement affiche d'autres priorités politiques et économiques. L'enseignement à l'École d'Alfort est réformé en profondeur, sur des fondements plus scientifiques, au détriment des chaires d'économie rurale. L'École de bergers d'Alfort disparaît en l'an XIV (décembre 1805) et avec elle les troupeaux issus de Sceaux.

A la ferme de Rambouillet, en revanche, le conservatoire des mérinos se maintient. Il existe toujours un magnifique troupeau de mérinos à Rambouillet, qui comptait en 2018 25 béliers et 45 brebis de pure race (Cornu *et al.* 2022), parmi lesquels, sans doute quelques descendants de moutons ayant brouté les prairies du parc de Sceaux...

14- Op cit Compte rendu par Pierre Bénézech, ministre de l'Intérieur, de son administration, - depuis le 13 brumaire de l'an IV... jusqu'au 1^{er} vendémiaire suivant, Impr. de la République (Paris), 1797. P. 33 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k317948z>

15- Aux archives nationales, F10 362 : rapport daté de Frimaire de l'An VI, émanant du Bureau d'Agriculture, 4^{ème} Division, rédigé sur commande du ministre des Finances dans sa lettre du 26 Vendémiaire an VI.

CONCLUSION

Cette expérience scéenne aura duré à peine trois ans. Les pénuries qui ont en permanence perturbé ou compromis son fonctionnement courant ne sont que le reflet de l'instabilité financière caractérisant la période du Directoire. La vente de biens nationaux provenant de confiscations (*clergé, émigrés*) a toujours été un recours pour payer les dépenses de guerre. Sceaux n'a pas échappé à la règle¹⁶. Le temps aura manqué pour que l'Établissement prenne véritablement ses marques, pérennise ses installations, trouve un modèle économique et surtout parvienne à obtenir un nombre suffisant de générations d'animaux pour fixer les nouveaux standards de races rustiques et productives. La tâche était immense pour une si petite équipe. Si l'expérience avait duré, nous bénéficierions peut-être d'une AOC à Sceaux, pour une variété de fromage frais issu du lait de bufflonnes, accompagnant idéalement les salades de tomates. Elle aurait été bien plus goûteuse que la mozzarella di Campania, puisque selon Gilbert, « *aucun lieu n'était plus propice que Sceaux à l'élevage du buffle...* ».

La création des Établissements ruraux correspond à un modèle original, sans précédent... et sans postérité : un réseau de structures, dépendant d'un ministère unique et placées sous la houlette de savants expérimentés, regroupant tout ce qui se fait d'innovant en termes de botanique, d'art vétérinaire, d'agronomie, avec comme mission de créer de la valeur économique et une société pacifiée. Il s'agit d'un modèle intégratif unique, holistique pourrait-on dire. On choisit un emplacement (à proximité de routes et d'un grand marché), on prend en compte le climat, l'hydrologie, la qualité de l'exposition, la fertilité des terres, on fait des greffes, on améliore les engrais, on sélectionne les végétaux, des semences, des races animales, on surveille les épizooties, on travaille sur l'interaction des végétaux et des bêtes, on trouve des débouchés prometteurs (les céréales, la laine, la viande), en circuit court, permettant de s'affranchir des importations ruineuses, voire de concurrencer les pays voisins. Sans oublier le volet pédagogique, le volet scientifique avec les rapports lus à l'Institut et le volet communication avec la *Lettre du cultivateur*... Aucun autre établissement rural n'a fait des expériences aussi variées, qui s'inscrivent dans un schéma que l'on peut qualifier « *d'écologique* » avant la lettre. Les acteurs du projet sont des intellectuels, des savants, des Hommes engagés, qui côtoient les membres du gouvernement, mais en conservant un solide bon sens, le goût des réalisations concrètes. François-Hilaire Gilbert incarne cet esprit : « *Il touche à la génétique à son tout début. Mais bien vite, il ajoute à cela la connaissance pratique du fonctionnement d'une exploitation, les frais que cela entraîne en personnel, en achats divers, le tout équilibré par le résultat des ventes des produits fermiers, et là Gilbert ap-*

paraît comme un gestionnaire attentif et compétent, précurseur heureux, exemple d'une réussite sur le terrain » (Bonnaud 2004).

Avec l'appui du gouvernement Directorial, Daubenton, Tessier, Lasteyrie et Gilbert ont mis en application des théories physiocratiques en les inscrivant dans une dynamique républicaine. Il est surtout remarquable que malgré les revers qu'ils ont connus, ces Hommes soient restés de fervents patriotes, mus par la certitude de servir le citoyen et de participer à la naissance d'une société plus prospère et apaisée...

Une gravure de Jean Jacques François Le Barbier* (1738-1826) dit Barbier l'Ainé¹⁷ illustre bien l'utopie du Directoire : un Cincinnatus en modèle républicain, athlétique, serein, instruit des bienfaits de l'économie rurale, rendant les armes au profit d'instruments agraires et environné d'animaux domestiques. « *Républicains français, voilà votre modèle ! ...* » (Figure 5).



Figure 5 : Le Barbier l'Ainé, gravé par L.M. Halbon, paru dans *Annuaire du cultivateur*, pour la troisième année de la République, présenté le 30 pluviôse an II, à la Convention nationale / Gilbert Romme, Paris, Imprimerie nationale des lois, an III [1794]. <https://journals.openedition.org/chrhc/docannexe/image/19165/img-3.jpg>

16- Le domaine de Sceaux appartenait à Louise Marie-Adélaïde (1753-1821) fille de Louis-Jean-Marie de Bourbon (1725-1793), duc de Penthièvre. A la mort de son père elle devient la plus riche héritière de France. Elle épouse Louis-Philippe d'Orléans (1785-1790), dit Philippe d'Orléans puis Philippe Égalité après 1792. Un de leur enfant est le futur roi Louis-Philippe. Elle fut arrêtée, emprisonnée puis expulsée comme tous les Bourbon. Son domaine fut confisqué en l'an II, devint bien national et fut vendu en l'an VI.

17- Le Barbier l'Ainé, gravé par L.M. Halbon, paru dans *Annuaire du cultivateur*, pour la troisième année de la République, présenté le 30 pluviôse de l'an II, à la Convention nationale / Romme, Gilbert, Paris : Imprimerie nationale des lois, an III [1794].

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient le Professeur Bernard Denis, Professeur honoraire de zootechnie de l'École nationale vétérinaire de Nantes (ONIRIS) et membre de l'Académie d'agriculture de France pour ses conseils éclairés et ses remarques judicieuses.

BIBLIOGRAPHIE

Archives

- Archives nationales : Établissements ruraux de la Nation : correspondance administrative. 1792-an XII. F10 357 à 367 bis.
- Archives départementales du Val de Marne : Fonds François-Hilaire Gilbert (8 cartons).1 ETP 2204-2211
- Centre de documentation du musée du Domaine départemental de Sceaux : carton 1 & carton 16

Livres et revues

- Bonnaud P. La vie et l'œuvre de François-Hilaire Gilbert (1757-1800), Bulletin de la Société d'Ethnozootechnie. 2004 ; Hors-série n°5. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6560863b>
- Brassard L La ferme des animaux ou l'invention d'une politique de l'animal utile sous le Consulat. Annales Historiques de la Révolution Française. juillet-sept. 2014 ; 377 : 175-196. <http://ahrf.revues.org/13297>
- Chavanette L. Le Directoire – forger la République (1795-1799), Paris, CNRS éditions, 2020, 336 p.
- Chiocca S. L'École vétérinaire d'Alfort pendant la Révolution de 1789 et le premier empire. Deux enseignants précurseurs de cette époque. Thèse pour le doctorat vétérinaire. 1995. 92 p. Notice SUDOC (<https://www.sudoc.fr/041762363>)
- Cornu P, Pinoteau H, Pivoteau S, Martone L, Nozière-Petit M-O, Dedieu B. – La guerre des moutons – le mérinos à la conquête du monde (1786-2021), Montreuil, Gourcuff Gradenigo, 2021, 207 p.
- Daniel J-M. Redécouvrir les physiocrates, Paris, Odile Jacob, 2022, 211 p.
- Denis B. Peut-on, au plan conceptuel, parler de zootechnie vétérinaire ? Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France. 1997 ; 150(4) : 85-91.

tin de l'Académie Vétérinaire de France. 1997 ; 150(4) : 85-91.

- Denis B. L'école vétérinaire d'Alfort et le mouton mérinos. Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires, 2007 ; 7 : 94-103.
- Denis B. L'hygiène de l'élevage, un concept malmené : aperçu historique. Bulletin de la Société d'Ethnozootechnie. 2023 ; 112 : 85-91.
- Festy O. Les Animaux ruraux de l'an III. Dossier de l'enquête de la commission d'agriculture et des arts. T1, Paris, Paul Hartman éditeur, 1941, 304 p.
- Lasteyrie CP. Histoire de l'introduction des moutons à laine fine d'Espagne. Paris, Levrault, 1802, 271 p. https://www.google.fr/books/edition/Histoire_de_l_introduction_des_moutons/ngtoHDCIIMC?hl=fr&gbpv=1&dq=Histoire+de+l%E2%80%99introduction+des+moutons+%C3%A0+laine+fine+d%E2%80%99Espagne+Lasteyrie&printsec=frontcover
- Mellah M, Serna P. Réinventer l'harmonie politique de tous les êtres vivants : un projet révolutionnaire et zootechnique (1792-1820). Revue d'Histoire du XIX^e siècle. 2017 ; 54(1) : 31-46/
- Mellah M, L'École d'Alfort (1766-1813), les bêtes à laine et le perfectionnement des arts économiques. Revue Histoire et Sociétés Rurales. 2015/1 ; 43 : 73-101. <https://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2015-1-page-73.htm>
- Mellah M. Portrait du berger en figure républicaine ou comment faire entrer l'animal domestique en Révolution. Annales historiques de la Révolution française, 2013 ; 374 : 85-110. <https://journals.openedition.org/ahrf/12966>

- Mellah M. L'École d'économie rurale vétérinaire d'Alfort (1766-1813), une histoire politique et républicaine avec l'animal domestique. Cahiers de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française. 2018 ; 14 : 1-8. <https://journals.openedition.org/lrf/2031>
- Mellah M. Le travail des Comité(s) et Commission(s) d'agriculture des Assemblées révolutionnaires : une approche par la politique de l'animal domestique (1789-1795). Cahiers de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française. 2020 ; 17: 1-23. <https://doi.org/10.4000/lrf.3345>
- Railliet A, Moulé L. Histoire de l'École d'Alfort, Paris, Asselin et Houzeau, 1908, 829 p. (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9695045w>)
- Robin B. A propos du mot zootechnie. Bulletin de la Société d'Ethnozootechnie. 1996 ; 57 : 3-5.
- Rosolen SG. François-Hilaire Gilbert, un vétérinaire défenseur de la cause animale sous le Directoire (1795-1799). Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France. 2023. <https://hal.science/hal-04212738>
- Rosolen A, Rosolen SG. L'établissement rural de Sceaux sous le Directoire. Bulletin de la Société des Amis de Sceaux (sous presse). 2024 ; 40. <https://amis-de-sceaux.org/publications>
- Serna P. Comme des bêtes, Paris, Fayard, 2017, 445 p.
- Vallat F. Les épizooties en France de 1700 à 1850. – Inventaire clinique chez les bovins et les ovins. Histoire et Sociétés Rurales 2001 ; 15 : 67-104. Doi [10.3917/hsr.015.104](https://doi.org/10.3917/hsr.015.104)